

SEAir lève 1 M€ pour démocratiser la « fonction vol » des bateaux



Basé à Lorient, le bureau d'études et l'équipementier SEAir annonce la finalisation d'une levée de fonds d'un million d'euros pour financer son programme de R&D.

Créée en 2016 par Richard Forest et Bertrand Castelnérac, la Jeune Entreprise Innovante déploie un savoir-faire technologique autour des foils, visant à faire voler durablement et en haute mer tout type de bateau, à voile et / ou à moteur.

Le foil est une aile profilée qui transmet une force de portance au navire, le soulevant de quelques décimètres afin de le faire « voler ». Réduisant sa traînée dans l'eau, le navire gagne alors en vitesse, mais surtout en stabilité et confort. Dans le cas des bateaux à moteurs, les économies de carburant sont annoncées aux alentours de 30%.

Popularisés notamment grâce au Vendée Globe, les foils nécessitent pour l'instant des conditions de navigation particulières imposées par la course. L'ambition de SEAir est d'améliorer significativement la performance des foils afin d'en élargir l'utilisation, tant dans les domaines sportif et de la plaisance qu'industriel. Mais l'objectif est bien de démocratiser le vol, en proposant des systèmes simples d'usage et fiables aux chantiers et aux constructeurs.

SEAir a développé et breveté un système de foil multidirectionnel, bientôt totalement asservi. La société investit également beaucoup dans l'additif (impression 3D et robotique), afin de pouvoir demain construire des foils plus fiables et moins chers. SEAir se positionne comme l'équipementier de la fonction « vol » des bateaux de demain.

La startup a fait grand bruit le 25-janvier 2017 avec une première mondiale. Un monocoque de course au large a volé durablement et de façon très stable un mètre au-dessus de l'eau (infos & visuels sur seair.fr ou [facebook.com/SEAir.gravity/](https://www.facebook.com/SEAir.gravity/)). Lien vidéo : <https://youtu.be/1kqKhoZugjs>
Un autre grand évènement sur les bateaux à moteur est annoncé.

Autour des fondateurs complémentaires (ingénieur et chef d'entreprise pour Richard Forest et skippeur professionnel pour Bertrand Castelnérac), la levée a été souscrite par un grand family office français, les Business Angels des Arts-et-Métiers, le fonds lorientais SFLD et plusieurs Business Angels privés. La réponse du comité d'engagement de BreizhUp est attendue d'ici l'été.

Intervenants :

Société : Richard Forest, Président – richard@seair.fr

Conseil juridique : Spark Avocats, Ariane Olive – a.olive@spark-avocats.com

Conseil financier : Sharpstone Advisory, Alain Chabanne – achabanne@sharpstone.fr